

Le goût du futur MAI 2019

DÉSOLÉS POUR DÉRANGEMENT DE SAUVER NOTRE

Ne pas jeter sur la voie publique svp

DOSSIER ÉLECTIONS



Quelques mois après les élections communales, voilà maintenant l'heure de renouveler les parlements fédéral, régionaux, communautaires et européen ! L'occasion de nous interroger sur les différents systèmes politiques avec un focus sur le nôtre, traditionnellement appelé démocratie représentative.

Quand on pense au concept de démocratie représentative, on pense d'abord au suffrage universel. C'est-à-dire au droit de vote sans distinction de race, de sexe, de statut social et de richesse. Mais toutes les personnes qui ont le droit de vote ont-elles le moyen « praticopratique » de l'exercer ? Je ne vais pas faire durer le suspense... la réponse est non.

Dans une démocratie dite représentative, la participation citoyenne est loin de se limiter à des bulletins placés dans une urne. Elle s'exprime également dans la rue par exemple. Les jeunes et très jeunes générations nous le rappellent chaque semaine. Et notre organisation ne manque pas de prendre part à ces mobilisations organisées par une catégorie d'âge nommée « l'âge ingrat ». Ingrat ? Si les adolescent·e·s qui sèchent pour le climat sont ingrat·e·s vis-à-vis de notre gouvernement qui « a fait beaucoup mais n'a peut-être pas assez expliqué ce qu'il a fait » pour le climat (Charles Michel), alors il faut croire qu'en tant qu'écolog(j)istes, on y reste longtemps, dans l'âge ingrat. Signalons que les jeunes pour le climat de Belgique ont eu le mérite d'inspirer des jeunes du monde entier, notamment en Algérie, un pays où la démocratie n'est encore qu'un très vague concept.

Qui dit démocratie représentative, dit élections. Qui dit élections, dit programme électoral. Et à ce niveau-là, tous les partis « se mettent au vert », la plupart le font subitement, comme par magie. Ou disons plutôt qu'ils aspirent à attirer les électeurs et électrices qui s'inquiètent pour le futur de la planète. Seulement voilà, sans remettre en cause l'impératif de croissance économique, le réchauffement climatique s'accélérera, c'est inévitable. Les partis écologistes, eux seuls ont des programmes qui s'attaquent aux causes de ce dernier, que sont nos modes de production et de consommation.

Mais le programme ne fait pas tout : il y a aussi la campagne. Et c'est qu'en matière de campagne électorale, il y a du changement ces dernières années. Du changement qui met à mal la démocratie. En effet, les nouvelles technologies permettent une utilisation accrue de nos données personnelles, rendant les campagnes ciblées plus faciles pour les partis politiques. Dans la course à l'électorat, les moyens utilisés changent. Du coup, protéger la démocratie, c'est aussi mettre en place de nouvelles règles concernant la protection des données.

Après les élections, il y a aussi les négociations, surtout dans un système proportionnel comme chez nous. Faire un bon score électoral et aller dans la majorité, ce n'est pas tout, encore faut-il pouvoir bien négocier les mesures prises.

Une démocratie représentative, c'est un système où les élu·e·s du peuple sont les personnes qui ont le pouvoir et œuvrent dans l'intérêt du peuple. Or, pour Arnaud Zacharie, secrétaire général du CNCD-11.11.11 la démocratie libérale a contribué à créer la mondialisation néolibérale et elle est en devenue malade. En effet, depuis plusieurs décennies, les intérêts des lobbys et les négociations d'accords commerciaux, parfois empreintes d'un certain néocolonianisme, passent avant le respect des intérêts de la population actuelle et future. Les pouvoirs politique et économique se mélangent, et sont constitués majoritairement de puissants hommes blancs capitalistes. C'est notamment le cas au niveau de la Politique agricole commune de l'Union européenne, néfaste pour les producteurs et productrices du Sud, du Nord, comme pour les écosystèmes.

Tu manques d'inspiration pour manger local et de saison ? Une idée de recette dans ce magazine!

Tu te demandes quelles sont les solutions au niveau européen, de manière plus macroéconomique? Le Pacte Finance Climat en constitue une

Restons dans le domaine économique mais revenons un peu plus terre-à terre. Alors que certain·e·s très riches ont la main mise sur des accords politiques qui leur permettront de s'enrichir encore, d'autres, qui par exemple galèrent pour se chauffer l'hiver - ou même pour simplement avoir un logement décent ou juste pour manger - sont à la merci de choix politiques. Ainsi, percevoir ou non un revenu du CPAS peut dépendre de la majorité communale en place. Des personnes préfèrent d'ailleurs ne pas le demander, par manque de confiance envers l'État de droit mais aussi envers elles-mêmes.

Finalement, pour se faire entendre quand la démocratie vacille, faut-il s'exprimer avec une certaine radicalité ?

Bonne lecture I



Jéromine Gehrenbeck | Rédactrice en chef

SOMMAIRE



Direction écolo j Cloé Devalckeneer Arthur Lambert

Rédactrice en chef Jéromine Gehrenbeck Design & Layout Magali Lequeux

Crédit photos creativecommons.org Unsplash **Éd resp**: Arthur Lambert Bvd Bischoffsheim 29-35 1000 Bruxelles

ÉTAT DES LIEUX

La Belgique est une monarchie constitutionnelle à régime parlementaire. Il s'agit d'une démocratie représentative mais il en existe principalement deux autres : la démocratie directe et la démocratie participative.

LES DIFFÉRENTES DÉMOCRATIES

Un régime démocratique est un « Système politique, forme de gouvernement dans lequel la souveraineté émane du peuple. »²

Il en existe trois types principaux:

La démocratie représentative est sujette à de nombreuses critiques. En effet, le pouvoir de décision est aux mains de représentant es élu-es par la population, ce qui enlève une partie de sa souveraineté. Cependant, l'avantage est que les décisions sont prises par des professionnel·le-s de la politique ayant du temps à consacrer pour réfléchir aux questions de société.

La démocratie directe quant à elle rend au peuple son rôle souverain en lui permettant de prendre lui-même certaines décisions, notamment le référendum ou la consultation populaire. Son principe : la population prendra la meilleure décision, car elle est directement concernée par les conséquences de son choix

La démocratie représentative est complétée par des mécanismes de consultation et de concertation. On peut alors parler à de démocratie participative.³

RÉFI EXIONS

Pour quelques analystes, les gouvernements représentatifs sont en crise : les problèmes de notre société sont très complexes et il arrive que les politiques soient déroutés.

Dans certains cas, la participation du public permet d'améliorer les projets et les situations. Il serait intéressant de créer des associations où les citoyen·ne·s pourraient s'exprimer et qui auraient des porte-paroles pour exprimer la voix des participant·e·s.⁴

- ¹ LAROUSSE *Belgique* https://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/Belgique/108227 consulté le 27 mars 2019.
- ² LAROUSSE *Démocratie* https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/démocratie/23429?q=d%c 3%a9mocratie+#23313 consulté le 27 mars 2019.
- ³ CRISP *Démocratie directe* et *démocratie* représentative http://www.vocabulairepolitique.be/democratie-directe-democratie-representative/ consulté le 27 mars 2019.
- ⁴ DEMOCRATIE *Démocratie : représentative* et *participative* http://www.revue-democratie. be/index.php/politique-belge/18-politique-belge/440-democratie-representative-et-participative consulté le 27 mars 2019.

Quentin Thoelen



« Le détenu n'est soumis à aucune limitation de ses droits politiques, civils, sociaux, économiques ou culturels autre que les limitations qui découlent de sa condamnation pénale ou de la mesure privative de liberté, celles qui sont indissociables de la privation de liberté et celles qui sont déterminées par ou en vertu de la loi. »

Loi de principes du 12 janvier 2005, article 6.

Tels sont les beaux principes prévus dans la loi dite... de « principes ».

QU'EN EST-IL DONC EN PRATIQUE?

Dans les prisons belges, 6000 personnes ont le droit de vote. Mais rien n'est mis en place pour leur permettre d'exercer ce droit dans des conditions dignes : pas d'urne, pas de bureau de vote ni aucune infrastructure similaire dans les prisons belges. La seule possibilité est de voter par procuration, ce qui ne garantit aucunement que le vote exprimé aille dans le sens désiré. En outre, les démarches pour voter par procuration sont difficiles d'accès pour les détenu·e·s. La conséquence est que 6000 détenu·e·s qui sont dans l'obligation de voter sont, en réalité, empêché·e·s de le faire.

Empêcher 6000 personnes de voter, c'est comme si on privait toutes les électrices et tous les électeurs de la commune de Villers-la-Ville de se rendre aux urnes. Non-négligeable!

6000, c'est un nombre suffisant d'électeur-rice-s pour décider si une formation politique aura ou non la possibilité d'avoir un groupe parlementaire, c'est assez de monde pour déterminer le niveau de subvention d'un parti politique. Mais les voix de ces 6000 personnes sont perdues et personne ne va les chercher.

Cette réalité est symptomatique de la manière dont sont traités les droits des détenu-e-s en Belgique: bien qu'ils soient garantis par la loi, ils ne sont pas respectés dans les faits. C'est-à-dire que l'institution carcérale qui est supposée réprimer la transgression des normes légales, applique cette transgression aux personnes dont elle a la charge.



ÉLECTIONS DU DIMANCHE 26 MAI 2019 CONTRA DE LA COMPANION DEL COMPANION DE LA COMPANION DEL COMPANION DEL COMPANION DEL COMPANION DEL COMPANIO

IL FAUT GARDER À L'ESPRIT QUE LES PERSONNES QUI SONT ENFERMÉES DANS LES PRISONS SONT MAJORITAIREMENT ISSUES DES FRANGES LES PLUS MODESTES DE NOTRE SOCIÉTÉ

Ce sont elles qui sont le plus communément écartées de l'accès aux services et au confort de notre société. Dans la société libre, elles sont celles dont le poids politique est le plus faible, elles sont moins représentées que la classe moyenne et que la classe dominante.

C'est pourquoi, le Génépi Belgique en partenariat avec la CAAP (Concertation des Associations Actives en Prison) et Bruxelles Laïque, lance une campagne pour le droit de vote et le respect de la citoyenneté des personnes détenues. Cette campagne suivra trois axes de travail : des ateliers pour le droit de vote et l'exercice des droits citoyens dans les prisons ; des activités de sensibilisation tous public à la question des droits des détenu-e-s ;

et une interpellation du personnel politique et des candidat·e·s aux élections du 26 mai 2019.

Nous désirons, par cette campagne, attirer l'attention sur un public souvent oublié. Nous souhaitons que le suffrage des personnes incarcérées soit effectivement organisé et que les principes de la loi de 2005 soient respectés; que la loi entre entièrement en application.

Génépi Belgique - Campagne des 6000

Rosalie Mogenet





En Belgique comme partout ailleurs dans le monde, qu'iels soient élèves en secondaire ou étudiant·e·s universitaires, des milliers de jeunes ont répondu présent·e·s dans les rues de Bruxelles depuis plusieurs semaines pour clamer haut et fort qu'il est temps de lutter en faveur d'un meilleur avenir. Ensemble, iels luttent contre le changement climatique. Iels ne veulent plus entendre parler des hausses de température ou de la fonte des glaces. Pour elleux, ça suffit! lels tirent la sonnette d'alarme pour un monde plus juste et durable.

SE RÉUNISSANT EN GÉNÉRAL UN JOUR PAR SEMAINE, LES JEUNES SE RASSEMBLENT AUX QUATRE COINS DU GLOBE, LAISSANT LEUR IMAGINATION CRÉER DES PANCARTES AVEC DES MESSAGES À LA FOIS ORIGINAUX ET PERCUTANTS

C'est mi-mars qu'a eu lieu la plus en grande marche à l'échelle mondiale jamais organisée pour le climat : des rassemblements en masse ont été dénombrés dans plus de 2000 villes à travers le monde.

Des mouvements tels que *Youth for climate* ou *Students for climate* ont été lancés. À l'origine de ces mouvements de masse : une jeune suédoise de 16 ans du nom de Greta

Thunberg. C'est elle qui a initié les jeunes à manifester durant les heures de cours, d'abord dans son pays natal. Le mouvement s'est ensuite propagé en Europe pour enfin faire le tour du monde. Rien n'arrête cette adolescente au caractère bien trempé. En effet, en allant au bout de ses convictions, elle a occupé l'espace médiatique en Europe mais aussi à l'international et a été invitée au sein d'institutions politiques comme ce fut le cas au parlement suédois ou au parlement européen.

Et comme les réseaux sociaux n'échappent pas à cette génération, des hashtags ont vu le jour comme #ClaimForClimate ou #FridaysForFuture suivi du pays respectif afin de sensibiliser encore plus de personnes à travers le monde.

LES ANCIENNES GÉNÉRATIONS MAIS AUSSI DE NOMBREUSES ONG OU ASBL AINSI QUE CERTAINES CÉLÉBRITÉS N'ONT PAS HÉSITÉ À APPORTER LEUR SOUTIEN À CETTE JEUNESSE CONSCIENTE ET RESPONSABLE

De même, le milieu académique a lui aussi fortement soutenu les étudiant-e-s dans leurs mobilisations. Qu'il s'agisse de professeur-e-s ou de directeur-rice-s d'école ou encore de recteur-rice-s d'universités. Tou-te-s ont mis en avant les démarches entreprises par leurs étudiant-e-s allant parfois jusqu'à les soutenir sur le terrain. En effet, le changement climatique est un enjeu planétaire et intergénérationnel.

Cependant, ce mouvement, qui a pris de l'ampleur au fur et à mesure des semaines, a soulevé quelques inquiétudes dans le corps professionnel des écoles. En effet, les absences se sont multipliées au sein de nombreux établissements, désertant les classes et laissant les enseignant·e·s seul·e·s

face à une minorité d'élèves présent·e·s. Il a donc fallu gérer toutes ces absences mais aussi assurer la sécurité des élèves se rendant aux manifestations en leur demandant un accord parental.

LA JEUNESSE EST EN MARCHE. LA VAGUE VERTE EST EN MARCHE. LA RÉVOLUTION EST EN MARCHE

Marche après marche, plus rien ne les arrête, plus rien ne les fatigue. Déterminé·e·s et engagé·e·s, ces jeunes sont l'espoir de demain. Soucieux·ses des dégâts humains et industriels causés à la planète, iels viennent sauver celleci au travers de leurs manifestations mais aussi et surtout au travers de leurs actions quotidiennes. En effet, se mobiliser c'est bien mais agir c'est mieux. Conscient·e·s qu'iels ne pourront pas tout changer elleux-mêmes, ces mouvements visent d'abord à conscientiser et responsabiliser un maximum de personnes allant du et de la citoyen·ne lambda à l'élu·e politique. Et vous, avez-vous déjà mis en place ou réfléchi à un geste écoresponsable?

SI CERTAIN·E·S VEULENT ENCORE ASSURER UN ENVIRONNEMENT SAIN ET VIVABLE POUR LES ANNÉES AVENIR, D'AUTRES REMETTENT EN QUESTION LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

s'agit des climato-sceptiques. Ces dernier e s ont réfuté les recherches scientifiques montrant les phénomènes gravissimes liés au changement climatique. Il s'agit essentiellement de grandes entreprises européennes ou américaines qui nient les effets du réchauffement climatique et qui influencent certain-e-s parlementaires en les finançant ou en retardant certains processus législatifs.

Il faut dire que ces climato-sceptiques sont en partie encouragé·e·s par des groupes d'influence qui ne voient pas de raison de changer nos modes de production et de consommation afin de réduire les effets néfastes liés aux dérèglements climatiques. Les lobbys de grandes entreprises et industries (chimie et pétrochimie, agro-alimentaire, automobile, métallurgie, textile,...) n'échappent à aucun pays dans le monde.

Au final, il s'agit d'une élite qui fait frein à l'ensemble de l'Humanité. Les jeunes l'ont bien compris et nombreux-ses sont ceux et celles qui luttent contre ces lobbies politiques et économiques.

Cette jeunesse est forte et ambitieuse. Qu'elle continue de croire en elle et de rêver à un autre monde comme dirait le célèbre groupe *Téléphone*. Un monde meilleur où justice sociale rime avec justice climatique.



Assia Bencer Alaoui

Pour un e étranger e ne connaissant pas le sentiment qui anime la population, il est difficile de comprendre la situation actuelle en Algérie.

L'ALGÉRIE EST INDÉPENDANTE DEPUIS BIENTÔT 60 ANS ET LE TRAUMATISME EST TOUJOURS BIEN ANCRÉ DANS LES MÉMOIRES

En 60 ans, ce pays qui regorge de ressources naturelles mais également d'une énorme superficie agricole a connu plusieurs coups d'état et l'économie du pays est essentiellement basée sur le pétrole et le gaz.

L'Algérie, c'est également tous les hommes de l'ombre comme le président, Abdelaziz Bouteflika, qui fait partie des gouvernements depuis l'indépendance, d'abord en tant que ministre puis ensuite en tant que conseiller 3 ans plus tard lorsqu'il suit le colonel Boumédiène dans son coup d'état contre le président Ben Bella. Mais à la mort de celuici en 1978, A. Bouteflika est écarté par les militaires pour détournement de fonds publics et s'exile à l'étranger. Le pays à ce moment, tend de plus en plus vers le « socialisme »

aidé par l'URSS avec un système de parti unique jusqu'en 1989 mais après la mort de Boumédiène, une démocratisation du pays s'opère et s'en suit d'importants mouvements de protestation qui finissent en guerre civile qui oppose l'armée ainsi que les civil·e·s aux islamistes. Durant cette période appelée décennie noire, des milliers d'Algérien-ne-s décédèrent. En 1999, A. Bouteflika est rappelé au pays et est élu président avec la mission de rétablir la paix. Les mandats s'enchaînent puis vient le printemps arabe. Les ieunes à l'époque voulaient lancer quelque chose mais le pouvoir bloque l'Internet et les réseaux GSM. les gens se trouvent face à deux fois plus de policier·e·s que de manifestant·e·s, la police fait de la répression aux sit-in et l'espoir d'un printemps arabe disparaît.

Par la suite, en 2013, victime d'un AVC, son frère sort de l'ombre et l'accompagne mais A. Bouteflika ne participe pas à la campagne présidentielle et ne communique plus que par courrier. Les seules apparitions sont celles de ses portraits, comme on peut le voir en Corée du nord. Durant les trois dernières années, quatre premiers ministres se sont succédés, limogés les uns après les autres, afin qu'ils n'acquièrent pas une notoriété plus importante que celle du président et dans la foulée, une révision des règles d'éligibilité a eu lieu : un binational ou toute personne ayant passé plus de 10 ans hors du pays ne peut plus prétendre à être candidat présidentiel.

LES JEUNES DE MA GÉNÉRATION ONT GRANDI DANS CE CLIMAT

Un climat de peur rempli de couvre feux, barrages, corruption, répressions, contrôles de police, coupures de réseau cellulaire mais aussi attentats, massacres, faux barrages ... je me souviens encore de mon cousin qui me disait: « si tu vois un militaire en basket, tu cours aussi vite que tu peux! »

Le climat social n'est pas mieux parce que les jeunes sont frappé-e-s par le chômage, la pauvreté, la crise du logement. En absence de sécurité sociale, chaque famille a dû compter sur la solidarité des enfants pour s'occuper des leurs. Il faut savoir que plus de 50% des Algérien·ne-s ont moins de 35 ans, mais qui s'occupe des jeunes ?

Le gouvernement en place a offert des « prêts » non remboursables, des logements sociaux « sans loyer » et bien plus encore, en utilisant l'argent provenant du pétrole. C'est ainsi qu'il est réélu car les gens qui en profitent, votent pour lui en 2014 afin que le système continue ... mais à ce moment-là, les jeunes ont commencé à réfléchir et j'ai senti chez mes cousin-e-s mais aussi chez d'autres Algérien·ne·s que ce tabou était brisé, que l'on commençait à envisager un avenir sans le clan Bouteflika. Ce sont les jeunes de la diaspora, humilié·e·s par ce que leur pays était devenu, qui ont commencé à décrier le président.

QUE SE SOIT EN BELGIQUE OU EN ALGÉRIE LE PHÉNOMÈNE EST LE MÊME

Un e primo-votant e ne connaît pas le système politique ou les projets qui en découlent et donc vote bien souvent comme ses proches.

En Algérie, l'image internationale du président a fait en sorte que les jeunes perdent la confiance en les capacités du président. Apparaissent ensuite partout en Europe, les manifs climat qui font des émules : en Algérie, des jeunes se disent : « pourquoi pas demander du changement en s'exprimant dans la rue ? »

Les jeunes algérien.ne.s, ayant peur de la répression qui avait eu lieu lors des précédentes tentatives de contestation lors du printemps arabe sortent aujourd'hui dans les rues pacifiquement et ce depuis 6 semaines et en surfant sur Internet, s'inspirent de ce qui se fait ailleurs dans le monde, l'Algérie étant un pays qui n'a quasiment jamais connu de manifestation.

DÈSLEDÉBUTDELACONTESTATION, LE PRÉSIDENT ANNONCE NE PAS VOULOIR OCCUPER LA TOTALITÉ DU MANDAT MAIS QU'IL FAUT UNE TRANSITION

Cela embrase la contestation: tout le monde sort dans la rue en scandant son refus du 5^{ème} mandat. Les jours passent et la contestation ne faiblit pas, les jeunes maintiennent la pression mais avec la peur que la violence arrive et que cela ne finisse dans le sang.

Le 11 mars, le président annonce ne plus se représenter mais reporte l'élection à une date ultérieure durant la mise en place d'une conférence nationale pour organiser le futur de l'Algérie, ce qui n'est pas bien pris par les jeunes manifestant·e·s. Ces deux dernières semaines, le président est remis en cause par plusieurs personnalités dont le général Gaid Salah, personnage-clé du pouvoir qui demande la destitution du président. Au terme d'une pression insoutenable pour le clan Bouteflika, le président a pris la décision le 2 avril de démissionner.

Une chose est certaine, c'est que le régime et les personnes qui ont participé à celui-ci n'ont plus leur place en Algérie parce qu'iels ont volé l'avenir d'une génération. L'armée ne doit pas prendre le pouvoir et le peuple aura besoin de tous ses talents qui se sont exilés pour construire une Algérie prête à relever les défis de demain.



PARTOUT EN EUROPE, LES PARTIS TRADITIONNELS PERDENT DES PLUMES AU PROFIT D'ALTERNATIVES DIVERSES ET VARIÉES

Cette tendance de fond n'épargne aucun pays et s'inscrit dans une logique de dépassement du clivage gauche-droite. Mais les élections à venir ne se résument pas au combat des *gentil·e·s* pro-européen·ne·s face aux *méchant·e·s* eurosceptiques.

Deux enseignements cruciaux ressortent de ces premières estimations pour les élections européennes du 26 mai prochain: la déconfiture des partis traditionnels et l'inexorable montée de l'extrême droite.

En effet, les deux formations principales du Parlement – le Parti Populaire Européen (PPE) et l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates (S&D) – perdraient un nombre considérable de sièges. Sur les 705 sièges à pourvoir, la droite européenne passerait de 217 à 183 sièges en mai prochain. Les socialistes, quant à elleux, perdraient la bagatelle de 51 sièges, s'établissant à 135 sièges contre 186 sièges actuellement.

Par ailleurs, le groupe d'extrême droite ENL (Europe des Nations et Libertés) passerait de 41 député·e·s à l'heure actuelle à 59, devenant le 4ème groupe politique au Parlement.

Néanmoins, la marée eurosceptique, composée de l'extrême droite et de la droite conservatrice, ne devrait pas chambouler en profondeur l'actuelle répartition du Parlement.

DÉPASSER LE CLIVAGE GAUCHE-DROITE

Toujours est-il que ces premières projections semblent confirmer l'usure du traditionnel clivage gauche-droite, se substituant à un nouveau clivage, le clivage ouvert-fermé.

Le magazine The Economist titrait en 2016 «The new political divide; Farewell, left versus right. The contest that matters now is open against closed», prophétisant l'émergence de cette nouvelle ligne de fracture idéologique. Aux globalistes favorables au libre marché et au multiculturalisme s'opposeraient les nationalistes identitaires, hostiles à l'immigration et au libre-échange.

Et c'est précisément dans cette optique que la campagne pour les élections européennes s'inscrit. Début mars, le Président français Emmanuel Macron s'est fendu d'une tribune appelant à une renaissance européenne. Macron entend ainsi se dresser en champion des forces pro-européennes, ouvertes sur le monde, face aux nationalistes. Il fait en fait écho à la rencontre à Varsovie le 9 janvier dernier entre Matteo Salvini et le chef du

gouvernement polonais Jarosław Kaczyński. Les deux hommes y avaient dévoilé leur pacte pour l'Europe, salué au passage par Viktor Orbán, appelant à un nouveau printemps européen. Un pacte rassemblant l'extrême droite et la droite conservatrice basé sur la tolérance zéro en matière d'immigration.

Outre la similitude de langage entre la renaissance des un·e·s et le printemps des autres, tout semble opposer les supporter·rice·s d'Emmanuel Macron et celleux de Matteo Salvini. Pourtant, à y regarder de plus près, ce nouveau fossé politique est simpliste et réducteur. Ce choc frontal cache une réalité tout autre : ces deux forces faussement antagonistes sont les faces d'une seule et même pièce.

LES NOUVELLES LIGNES DE FRACTURE

Les politiques menées par les partis traditionnels de gauche et de droite – dont Emmanuel Macron et son parti constituent la synthèse, et non l'antithèse – sont celles qui alimentent la colère d'une partie de la population, marginalisée par le consensus politique, celui du « there is no alternative ».

Pourtant, le repli national-populiste incarné par Salvini et ses allié·e·s n'est pas le contraire de ce consensus politique, mais plutôt son prolongement. Comme brillamment explicité par Arnaud Zacharie, secrétaire général du CNCD-11.11.11, la démocratie libérale est malade de la mondialisation néolibérale, qu'elle a elle-même contribué à créer. D'autres intellectuel·le·s formulent la même intuition comme l'éminent économiste Bruno Colmant qui, dans la même logique, déclarait qu'« au motif d'être la négation du capitalisme, le populisme en serait l'aboutissement funeste ».

Dans cette optique, l'alternative populiste n'est pas la négation de la mondialisation néolibérale mais plutôt son produit. En fait, chacun a besoin de l'autre pour exister. Emmanuel Macron et ses supporter·rice·s ont besoin du danger populiste pour prospérer électoralement, tout comme Matteo Salvini et ses allié·e·s existent à travers l'establishment qu'iels prétendent combattre.

Néanmoins, le nouveau clivage ouvert-fermé ne doit pas éclipser le clivage gauche-droite – qui reste pertinent – mais bien le compléter. Mais à ces deux clivages, il est nécessaire d'en avoir un troisième en tête : le clivage entre écologistes et environnementalistes, pour reprendre les termes de Jonathan Piron, conseiller à la prospective chez ETOPIA.

En cette période pré-électorale, tous les partis, sans doute poussés par les manifestations pour le climat, se mettent au vert. Dans sa tribune, le Président français entend « prendre la tête du combat écologique ». Mais ne soyons pas dupes. Les quelques mesures proposées par les environnementalistes ne s'attaquent pas fondamentalement à la source du réchauffement climatique – nos modes de production et de consommation. lels n'entendent pas remettre en cause l'impératif de croissance économique, qui guide à l'heure actuelle toutes les actions politiques.

Au contraire des écologistes qui, en adoptant une posture systémique, appellent à dépasser cette utopie du passé, celle de la croissance infinie dans un monde aux ressources finies.

Pour combattre l'ignoble alternative nationaliste, il ne faut pas plus de cette Europe. Il lui faut une véritable alternative, une alternative plus juste, plus démocratique, fondamentalement écologiste. Ainsi, le vrai débat des élections à venir est celui entre l'écologisme et la mondialisation néolibérale ou son prolongement, le national-populisme.

OÙ EST LE POUVOIR DANS L'UNION EUROPÉENNE?

La réponse vous étonnera peut-être mais celles et ceux qui l'ont, ce ne sont pas les « eurocrates » ou les commissaires mais les États-Membres.

Au contraire, au Parlement européen et dans une moindre mesure à la Commission, les positions sont plutôt progressistes (la réforme sur les travailleur-euse-s détaché-e-s est proposée par la Commission depuis des années, la réforme pour établir un système d'asile commun, les objectifs climatiques proposés par le Parlement européen, etc.).

Mais d'où viennent donc alors la prolongation du glyphosate, l'absence de réforme sur le détachement des travailleur-euse-s, la non-réponse coordonnée à l'accueil des migrant-e-s ? Du Conseil, soit des États-Membres. Les positions conservatrices émanent systématiquement des gouvernements nationaux. C'est pourquoi, quitter l'Union européenne ne changera strictement rien en matières sociales et écologiques. Pire, cela pourrait produire des effets extrêmement néfastes dans ces domaines (perte des objectifs climatiques ambitieux [en tout cas plus que les ambitions nationales], des protections des libertés fondamentales, du poids sur la scène internationale [imposer des contraintes à des grands pollueurs se fera par l'UE et pas par la petite Belgique...], de l'initiative citoyenne européenne [qui ne connaît pas d'équivalents nationaux] etc.).

De plus, quitter l'Europe n'évacuera pas les lobbys du pouvoir politique. Au fédéral ou dans les entités fédérées, ils trouveront toujours leur place (à moins qu'une législation ne vienne régulariser leur présence dans les organes de décision). La guerre pourrait en outre très bien revenir : il suffit de voir les quelques paroles et actions de Matteo Salvini, de Viktor Orbán ou des nationalistes allemand-e-s pour le comprendre.

Par conséquent, la question faut-il quitter l'Europe n'a pas lieu d'être. Mais peut-on changer l'Europe? Oui ! Pour changer l'Europe, il faut intervenir là où est le pouvoir, soit les États-Membres. Si on veut changer l'UE, nous devons changer les pays. Une Belgique écologiste au sein de l'UE disposerait de leviers de pouvoirs beaucoup plus intéressants (Conseil) qu'une Belgique hors-UE (où au contraire, elle devrait subir les actions de ses voisins sans pouvoir les influencer). Même une Commission et un Parlement majoritairement composés d'écologistes ne changeraient pas grand-chose. Le mythe des 80% des lois nationales venant de Bruxelles est bien un mythe. Et même si c'était le cas, les États-Membres auraient encore un énorme poids via le Conseil.

Alors non, il ne faut pas délaisser pour autant les institutions européennes (Philippe Lamberts y fait un incroyable travail) mais si nous voulons réellement changer le système, il faut prendre le pouvoir là où il est. Maintenant, une autre question se pose en Belgique... le pouvoir est-il majoritairement au fédéral à Bruxelles, dans les régions ou même dans les communes ?

Orian Boël

LA CRÉATION MONÉTAIRE

Vous êtes-vous déjà demandé par qui et comment était créé l'argent ?

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la création monétaire n'est plus, depuis longtemps, la chasse-gardée des banques centrales des États. Ce sont les banques privées qui ont le privilège de créer la majeure partie de la masse monétaire. Pour ce faire, il leur suffit d'octroyer des crédits.

En créditant le compte de l'emprunteur, la banque crée de l'argent (de la masse monétaire) à partir de rien (« ex nihilo »). C'est (presque) aussi simple que ça. Heureusement, les banques commerciales doivent tout de même respecter certaines contraintes dites « prudentielles », notamment en matière de réserves obligatoires, et de ratios de fonds propres et de liquidités. Ces règles sont supposées assurer la solidité des banques et la stabilité du système financier et éviter un emballement total de la création monétaire.

Pour respecter ces contraintes réglementaires et exercer leurs activités, les banques doivent fréquemment elles-mêmes se procurer des liquidités, soit en se prêtant les unes aux autres sur le marché interbancaire, soit en empruntant auprès de leur banque centrale, laquelle peut virtuellement créer autant de monnaie qu'elle le souhaite (on parle de « prêteur de dernier ressort »).

Si la Banque Centrale Européenne (BCE) et les banques centrales des États membres peuvent financer les banques commerciales, elles ne peuvent, par contre, pas financer (directement) les États membres. L'article 123 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (le TFUE) le leur interdit. Cette règle se veut l'une des garanties de l'indépendance de la BCE, particulièrement chère aux économistes libéraux orthodoxes. Selon ces dernier-e-s, une banque centrale ne doit servir à rien d'autre qu'à maintenir la stabilité des prix (en limitant l'inflation) et à préserver le système financier. Ce sont les marchés financiers qui doivent décider de l'allocation de la création monétaire.

Mais la BCE (assistée des banques centrales nationales) triche un peu avec ces règles. Pour faciliter le financement des États membres sur les marchés financiers, et fournir des liquidités aux banques commerciales, la BCE a lancé au début de l'année 2015, un large programme de rachat d'obligations (essentiellement) étatiques dans la zone euro.

Comme les banques commerciales avaient la quasi-certitude que les titres de dette publique seraient rachetés par la BCE, elles savaient aussi que le risque qu'elles prenaient en achetant ces titres serait faible. Forcément, cela a eu un effet positif sur les conditions de financement des États.

Ce programme de rachat, que l'on nomme « assouplissement quantitatif » et qui s'est poursuivi jusqu'à la fin 2018, a mené à l'injection (et à la « création ») de près de 2.600 milliards d'euros dans l'économie. Certain-e-s estiment que cet assouplissement quantitatif a permis d'éviter un cycle déflationniste dans la zone euro.

Lionel Legrand et Lucien Standaert

EN CETTE PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE, TOUT LE MONDE S'ACCORDE SUR LA NÉCESSITÉ D'EN FAIRE PLUS EN MATIÈRE CLIMATIQUE

Mais lorsque vient le moment d'agir, certain-e-s responsables politiques se retranchent derrière l'argument du coût de la transition écologique. Pourtant, de nombreuses solutions existent pour la financer. Parmi d'autres, le Pacte européen Finance-Climat, un plan Marshall pour le climat qui entend mobiliser la création monétaire.

Le 29 janvier dernier, à la suite de sa rencontre avec la Coalition pour le Climat, Charles Michel déclarait : « je ne vois pas de formule magique dans les propositions qui sont sur la table... parce qu'il n'y en a pas. Il ne suffit pas de claquer des doigts pour que pleuvent les milliards qui nous permettront de financer les mesures ».

Face à cet argumentaire, l'économiste Pierre Larrouturou et le climatologue Jean Jouzel proposent un Pacte Finance-Climat, basé sur le slogan « si le climat était une banque, on l'aurait déjà sauvé ».

Pire, selon l'économiste, 90% des sommes créées par la BCE ont alimenté la spéculation boursière entre 2015 et 2018 (voir encadré *création monétaire* p15).

Concrètement, les initiateurs de ce Pacte Finance-Climat plaident pour la création d'une Banque européenne du climat et la biodiversité (BECB), qui financerait la transition écologique à travers la Banque Européenne d'Investissement. Chaque année, la BECB allouerait aux États membres de l'UE des prêts à taux zéro pour un montant équivalent à 2% de leur PIB. Ainsi, la Belgique bénéficierait chaque année d'une enveloppe de 8.5 milliards d'euros.

Par ailleurs, ils entendent créer un Fonds européen du climat et la biodiversité (FECB). Ce fonds, dont le budget s'élèverait à 100 milliards d'euros par an, serait alimenté par les entreprises opérant dans l'UE – hors artisans et PME – à concurrence de 1% à 5%, suivant leurs performances environnementales. Ce montant serait destiné à financer la transition écologique en Europe mais aussi en Afrique.

ÉVIDEMMENT, CES PRÊTS NE POURRAIENT FINANCER QUE DES DÉPENSES EN LIEN AVEC LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Certain·e·s, comme André Peters (candidat sur la liste Ecolo fédérale à Bruxelles et auteur d'un livre sur le sujet) ajoutent que les titres de dette publique déjà détenus par la BCE pourraient aussi être convertis en prêts perpétuels à 0%, ce qui revient à annuler ces dettes sans détruire la masse monétaire déjà en circulation.

La solution paraît presque invraisemblable tant elle est simple. Mais alors, qu'est-ce qu'on attend?

Les économistes libéraux·les orthodoxes (dont certain·e·s étaient d'ailleurs déjà hostiles à l'assouplissement quantitatif) prétendent que la proposition mènerait immanquablement à



une inflation hors de contrôle, à une distorsion des prix, à un relâchement du contrôle budgétaire des États membres et à une instabilité du système financier au détriment des épargnant-e-s et pensionné-e-s du Nord de l'Europe.

Mais ces objections ne tiennent pas vraiment la route. Même avec 2600 milliards d'euros d'assouplissement quantitatif en quatre ans, le niveau d'inflation de la zone euro reste (désespérément) inférieur à l'objectif de 2 pourcents assigné à la BCE. Quant à l'instabilité financière, il y a fort à parier que c'est l'inaction des États en matière de lutte contre le réchauffement climatique qui la causera, bien plus que des investissements dans des infrastructures publiques.

SANS DOUTE, LE VRAI PROBLÈME DES OPPOSANTS À LA BANQUE CLIMAT SE TROUVE-T-IL AILLEURS

Créer pareille Banque, c'est assigner à nouveau aux pouvoirs publics un rôle prépondérant dans l'économie. Et ça, idéologiquement ça ne passe pas lorsqu'on prétend que ce sont les marchés qui doivent déterminer la marche de l'économie...

L'argument du coût de la transition est trompeur, voire fallacieux. Ce ne sont pas les solutions qui manquent. En matière d'écologie comme dans d'autres domaines, ce qu'il manque, c'est une véritable volonté politique.

Sources

- •https://www.pacte-climat.net/en/.
- •https://www.lecho.be/opinions/carte-blanche/ Il-est-temps-de-renflouer-le-climat/10107731.
- •https://www.levif.be/actualite/belgique/climat-charles-michel-s-engage-dans-un-dialogue-avec-les-associations/article-normal-1085389.html.
- •https://www.rtbf.be/info/societe/ detail_financer-la-transition-ecologique-avecune-banque-du-climat-et-en-prenant-sur-lesdividendes?id=10088073.
- •https://www.taurillon.org/ que-propose-le-pacte-finance-climat.

Lionel Legrand et Lucien Standaert



L'histoire est connue. Deux sénégalais se disputent sur le marché de Dakar. Le premier reproche au second de ne pas vouloir acheter le poulet qu'il a produit. Le deuxième lui explique que sur l'étale d'à côté, le poulet est moitié moins chez cher. Surpris par cette différence, il va demander au vendeur comment il arrive à avoir des prix si bas. Ce dernier lui explique qu'il n'a pas produit ce poulet, qu'il se contente de le vendre, qu'il vient directement d'Europe.

Cette histoire, c'est celle d'une mondialisation dérégulée. Qui asphyxie les producteurs et productrices du Sud, ruine celles et ceux du Nord et s'attaque à nos écosystèmes. Les causes sont évidemment multiples. Nous allons nous intéresser à l'une d'entre elles : la Politique Agricole Commune (PAC).

MAIS LA PAC, QU'EST-CE QUE C'EST?

La politique agricole commune remonte à la naissance de l'Union Européenne et coordonne principalement les subventions en matières d'agriculture. Elle représente près de 40% du budget total voté pour la période 2014-2020.

LES CONSÉQUENCES DE CETTE POLITIQUE?

Comme l'Europe produit plus qu'elle ne consomme, elle exporte ses produits largement subsidiés vers les pays du Sud. On en revient à nos paysan·ne·s, comme la viande vendue est moins chère elle empêche une rémunération juste. Et souvent, les gens qui n'arrivent plus à se nourrir migrent en masse vers les grandes villes et créent souvent des bidonvilles.

En plus de déséquilibrer les rapports Nord-Sud, la PAC soutient principalement les grosses exploitations et empêche aux plus petites de subsister. Savez-vous que 25% des exploitations agricoles de l'UE ont disparu entre 2005 et 2016 ? En plus elle ne prend pas du tout en compte les limites de notre planète et bien d'autres choses encore.

LA QUESTION N'EST DONC PAS «DOIT-ON CHANGER DE MODÈLE?» MAIS «COMMENT?»

Il faut soutenir une agriculture et une alimentation équilibrées, une rémunération décente des personnes qui nous nourrissent, des modes de production respectueux des contraintes imposées aux vivant-e-s. Soutenir les petites et moyennes exploitations agricoles. Préserver la santé de la terre, des producteur-rice-s et des consommateur-rice-s. Garantir des produits locaux et de saison, des prix accessibles à tout le monde.

Parce que la transition ne sera réussie que si l'on change de fond en comble notre système alimentaire!

PUBLIQUES DONT NE BENEFICIENT PAS LES DESTINATAIRES, UOUS TROUVES CELA NORMAL P

COMPRENDRE LE PHÉNOMÈNE DU NON-RECOURS, UN ENJEU POLITIQUE DE NOS SOCIÉTÉS

La lutte contre la précarité est – avec la lutte climatique – une des deux urgences citoyennes qui s'expriment dans la rue ces derniers mois de manière extraordinaire et en dehors des structures organisées ou institutionnalisées. Nos sociétés sont parmi les plus riches dans le monde, mais force est de constater que ces richesses sont réparties de manière inégale. Et cela ne semble pas évoluer dans le bon sens.

Des droits sociaux existent pourtant dans notre société et malgré tout, des citoyen·ne·s restent sur le bord de la route, s'enfoncent dans la précarité et se marginalisent. Pour mieux appréhender l'écart entre les aides publiques mises en place pour les plus nécessiteux·ses et l'absence de bénéfice effectif de ces aides publiques, la notion de « non-recours » a été développée.

« Le non-recours est une notion initialement développée dans le champ des prestations sociales financières, visant à prendre en compte, par l'autorité publique notamment, le besoin récurrent de savoir si l'offre d'aides sociales atteint bien les populations à qui elle est destinée. »¹ Ces dernières n'expriment pas toujours leurs besoins ou leurs difficultés pour des raisons très diverses : non-connaissance d'un droit mis en place, non-sollicitation pour motivations personnelles liées à l'estime de soi, à des valeurs ou à la personnalité, difficulté à exprimer un besoin...

Bien qu'il soit difficile de pouvoir établir de manière précise la population ciblée (celle qui est en droit de demander la prestation), de manière à quantifier une réalité sociale complexe, il n'en reste pas moins que le non-recours reste pertinent pour comprendre le paradoxe d'aides publiques disponibles, mais non profitables au public qui devrait en bénéficier.

Au-delà du déficit d'informations, les conditions d'éligibilité de l'aide publique sont un autre frein dans l'accès à des prestations sociales, surtout que ces conditions ne peuvent prendre en considération toute la diversité des situations et des parcours de vie des individus. Cela peut aussi aboutir à ce que certain·e·s n'osent plus demander d'aides ou d'accompagnement ou ne souhaitent pas non plus demander d'aides estimant qu'il existe des personnes dans des situations plus urgentes. En outre, le non-recours ne prend pas en compte les difficultés de certaines personnes qui bénéficient d'alternatives (solidarité familiale ou autre) dans certains moments difficiles.

Philippe Warin, auteur d'un article sur le non-recours, défend l'idée que ce concept ne dépend pas uniquement des prestations sociales financières, mais qu'il serait judicieux de le développer dans d'autres champs où

les acteur-ice-s sociaux-les constatent des phénomènes analogues : santé, justice, utilisation des transports publics, des plaines de jeux, des crèches, accès à l'énergie, à l'eau, aux assurances

L'auteur propose une typologie du non-recours qui prend en compte la complexité de ce phénomène.

LE NON-RECOURS PEUT PRENDRE TROIS FORMES :

- la non-connaissance, lorsque l'offre n'est pas connue ou non proposée,
- la non-demande, lorsque l'offre est connue, mais pas demandée par choix (pour non-adhésion aux principes de la demande, estime de soi, alternatives possibles...) ou par contrainte (discours stigmatisant ou dénigrant, crainte et appréhension, stigmatisation...),
- la non-réception, lorsqu'elle est connue, demandée, mais pas obtenue (absence de suivi de la demande, respect des procédures, dysfonctionnement du traitement de la demande, discrimination...).

Le plus inquiétant, c'est que ces trois formes se combinent et se succèdent parfois, rendant plus difficile l'accès aux droits des personnes les plus fragilisées, ou en perte de confiance en elles-mêmes ou le système. Pour le dire comme Alain Ehrenberg, il y a urgence à s'interroger sur la confiance des individus en elleux-mêmes et dans les institutions, surtout chez celleux qui subissent le plus violemment les inégalités sociales.

Pour l'auteur, le non-recours n'est pas l'expression d'un phénomène fortuit dans le processus de la demande, qui se traduit comme un enjeu gestionnaire du service public (ou aux citoyen·ne·s bénéficiaires de structure (semi-)privée d'utilité publique), mais il s'agit d'une **question politique** qui donne une idée du rapport social existant à l'offre publique et aux institutions qui la servent.

En période de crise et de perte de confiance en l'État de droit, le non-recours est un indicateur de «ruptures de citoyenneté» dans la mise en œuvre de l'offre publique et d'évaluation des politiques publiques. Le non-recours renvoie à un état de méconnaissance ou de frustration sociale, mais aussi psychique, qui va au-delà du ressentiment à l'égard de l'offre proposée liée aux conditions matérielles d'existence. Il est donc urgent de procéder à un travail de reconnaissance sociale avec les individus, dans le but de leur redonner une image positive d'elleux-mêmes.

Nos institutions publiques, en particulier nos CPAS, devraient mettre en place autant que possible la mesure du non-recours pour voir comment les aides publiques disponibles répondent au besoin de la population.

À l'heure des big data, elles disposent notamment des données nécessaires pour déterminer de manière précise les populations dans le besoin. Les écologistes seraient à la pointe du combat en faveur de l'égalité et de la justice sociale, s'ils parvenaient à réorienter les moyens énormes mis dans les contrôles - avec les dérives que nous connaissons - vers une véritable politique de soutien des populations en souffrance.

À l'heure où 1 Belge sur 5 vit sous le seuil de pauvreté (Eurostat, 2018), nous avons besoin d'audace et de solutions durables pour rendre aux personnes, et à leur famille, leur dignité et les moyens de leur autonomie.

RECONNAÎTRE LA SITUATION D'EXTRÊME-PAUVRETÉ COMME UNE ATTEINTE À LA DIGNITÉ HUMAINE

Au conseil communal de Verviers, en décembre 2018, à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le groupe Ecolo a déposé un texte intitulé : « motion de reconnaissance de l'extrême pauvreté comme une atteinte à la dignité humaine et engagement de la Ville de Verviers à combattre l'extrême pauvreté sur le territoire de la commune avec tous les acteurs de la société civile ».²

Faisant référence à l'article 23 de notre Constitution qui stipule que « chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine », le Conseil communal a voté à l'unanimité les points suivants :

- reconnaît en tant que principe que la situation d'extrême pauvreté, et plus particulièrement encore lorsqu'elle s'inscrit dans la durée, est un traitement inhumain et dégradant pour tout individu résident sur le territoire de la Ville de Verviers et constitue à ce titre une atteinte à la dignité humaine et aux droits fondamentaux,
- reconnaît la lutte contre la pauvreté comme un enjeu démocratique majeur,
- met en place des moyens nécessaires pour faire cesser les situations d'extrême pauvreté dont elle a connaissance sur le territoire de la Ville de Verviers, notamment en travaillant en partenariat avec le CPAS et les associations de terrain qui luttent contre la pauvreté pour venir en aide aux personnes, aux familles et aux enfants dans le besoin. Suite au vote de cette motion, la majorité évalue actuellement l'octroi systématique de certaines aides sociales de la commune ou du CPAS de Verviers.

Hajib El Hajjaji, chef de groupe Ecolo à Verviers



- ¹ Cet article se base sur le texte de Philippe WARIN, Qu'est-ce que le non-recours aux droits sociaux?, La Vie des idées, 1er juin 2010.
- ² Le texte est consultable sur : https://verviers.ecolo.be/wp-content/uploads/sites/142/2019/02/20181112_MOTION_Pauvrete_DF_EHJ_fin.pdf.

A QUAND LA REFORME DES CPAS P

Le Centre Public d'Action Sociale, communément appelé CPAS, est un service public crée en 1976 et organisé au niveau local. Les CPAS ont pour mission de dispenser l'aide sociale due par la collectivité, afin de permettre à chacun.e d'être en mesure de mener une existence conforme à la dignité humaine.¹

Cette aide sociale peut prendre la forme d'une aide financière, le Revenu d'Intégration Sociale (RIS).

LE PIIS, UN NOUVEL OUTIL D'ACTIVATION?

Le RIS est le dernier rempart qui permet encore à la personne d'avoir un moyen d'existence. Cependant, celui-ci est de plus en plus conditionné par des politiques d'activation néo-libérales telles que la mise en place du Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS). En effet, depuis novembre 2016, le PIIS est généralisé à l'ensemble des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS).

Ce dernier constitue un contrat entre la ou le demandeur se d'aide et le CPAS, signé sous la contrainte de perdre son seul revenu. Le ou la demandeur se s'engage à prouver son intégration socio-professionnelle par la réussite des études pour les étudiant es, la recherche d'emploi, le suivi des formations, un service communautaire, etc. De cette

manière, on supprime toutes les spécificités que représentent les différents parcours de vie, en imposant un modèle de réussite sociale.

Les conséquences de ce PIIS sont importantes puisque les sanctions sont lourdes. En effet, si le ou la bénéficiaire ne respecte pas ces obligations, il peut voir son RIS suspendu partiellement ou complétement.

Partant du postulat que les personnes sont responsables de leur situation, qu'elles sont une charge pour la société, ce PIIS est une manière immorale de responsabiliser les bénéficiaires. Ainsi iels devront tout mettre en œuvre pour « s'intégrer » activement dans la société et le prouver.

On ne peut pas accepter de conditionner ce droit à un revenu d'exister en mettant en place des politiques d'activation!

LE PIIS, UN OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES ASSISTANT.ES SOCIAUX.LES ?

Le PIIS est présenté aux assistant.es sociaux. les comme étant un outil d'accompagnement. Or, d'après le code de déontologie des assistant.es sociaux.les, « l'Assistant.e Social.e est compétent.e pour faire l'évaluation d'une problématique et élaborer un programme d'action visant à la résolution de cette problématique. L'Assistant.e Social.e seul.e a la responsabilité du choix et de l'application des techniques qu'il estime devoir utiliser. »

En d'autres termes, on ne peut imposer un tel outil aux assistant.es sociaux.les du CPAS, cela reviendrait à leur demander de s'éloigner du code de déontologie de leur profession.

De plus, avec la généralisation des PIIS, une nouvelle subvention particulière a vu le jour. Cette subvention fédérale, s'élevant à 10% du



montant du RIS, est octroyée au CPAS dès lors qu'un PIIS est établi. Par conséquent, vous comprendrez la pression exercée sur les assistant.es sociaux.les pour son établissement

Par ailleurs, le PIIS est davantage utilisé comme un moyen de sanction et non comme un outil d'accompagnement. Cela est d'autant plus vrai à Bruxelles et dans d'autres grandes villes où ce projet dit « individualisé », présente un caractère standardisé. En effet, le nombre élevé de dossiers des assistant es sociaux les ne permet pas d'utiliser ce PIIS comme un réel outil qu'on définirait contradictoirement avec le ou la bénéficiaire.

QU'EST CE QUI EXPLIQUE CETTE DIFFÉRENCE DE TRAITEMENT?

Le budget, l'orientation politique du CPAS sont gérés par le conseil de l'action sociale. Les conseiller.es sont directement désigné·e·s par le conseil communal et souvent parmi les élu·e·s communaux·les. Ce qui signifie que la politique d'un CPAS dépend fortement de la politique communale. Ainsi on peut craindre un risque élevé d'interférences et de politisation accrue de l'aide sociale.

Cela se traduit par le fait, qu'une même demande dans une situation similaire peut être acceptée ou refusée en fonction du lieu de résidence de la personne bénéficiaire. Cela ne remettrait-il pas en question les principes éthiques d'égalité, d'autonomie et de singularité sur lesquels tout travail social doit se fonder?

Or en tant que service public, le CPAS se doit de traiter de la même manière les bénéficiaires se trouvant dans les mêmes conditions objectives. Et ceci ne devrait pas pour autant empêcher le CPAS d'accorder un traitement adapté à la situation spécifique du ou de la bénéficiaire.²

Actuellement, il n'existe qu'un CPAS par commune. Or, en Belgique, et surtout à Bruxelles, la pauvreté est fortement concentrée par quartier. Nous savons également que les communes où la pauvreté y est concentrée sont les communes les plus pauvres en termes de budget.

De plus, les conseiller.es politiques ont la possibilité de décider du sort des personnes précarisées. Or, il faut absolument dépolitiser les CPAS afin qu'un réel travail social puisse exister!

C'est pourquoi il serait plus judicieux de repenser l'ancrage local des CPAS ainsi que la représentation politique et son niveau de compétence au sein de ceux-ci. Par exemple, de manière à ce que les CPAS soient répartis par quartier et siégés par des conseiller-e-s issu-e-s de la société civile et/ou des expert.es en travail social tout en octroyant plus de souveraineté à l'assistant-e social-e pour tout ce qui relève davantage de sa compétence.

Séra Sarad





https://www.socialsecurity.be/citizen/fr/ aide-cpas/aide-financiere/que-fait-un-cpas

² http://www.ocmw-info-cpas.be/fiche_FV_fr/le_cpas.

DE JOUR EN JOUR, LES MOBILISATIONS POUR LE CLIMAT S'INTENSIFIENT, REFLÉTANT UNE PRISE DE CONSCIENCE CROISSANTE DE L'URGENCE CLIMATIQUE

Aujourd'hui, cela ne fait nul doute : au rythme auquel nous émettons des gaz à effet de serre, nous sommes en train de foncer droit dans le mur. Nous avons brûlé trop d'énergies fossiles, nous avons coupé trop d'arbres, et nous avons trop poussé à la consommation. Nous devons changer de façon radicale. Mais de guel « nous » parle-t-on, au juste ?

PARLE-T-ON DE L'HUMANITÉ?

C'est ce que défendent les anthropocénistes. L'anthropocène¹ (l'ère de l'humain), serait la nouvelle ère géologique dans laquelle nous vivons, marquant la fin de

l'holocène². Depuis la révolution industrielle, notre espèce aurait eu un impact si important sur le réchauffement climatique de la Terre, qu'elle a provoqué une nouvelle ère géologique.

Selon le concept de l'anthropocène, c'est donc l'espèce humaine, de façon globale, qui est à pointer du doigt pour le changement climatique et ses conséquences désastreuses. Or, selon Andreas Malm, professeur d'écologie humaine à l'université de Lund, en Suède, cette catégorisation est inexacte. En effet, en mettant la responsabilité de l'anthropocène sur l'espèce humaine dans son ensemble, le rôle des premiers responsables du changement climatique est complètement occulté : il s'agit d'abord de puissants hommes blancs capitalistes, qui dominent et stimulent l'extraction et l'utilisation des énergies fossiles. Représentent-ils à eux seuls l'espèce humaine? C'est contestable.

Au-delà de la question de l'occultation du capitalisme, le concept même de l'anthropocène est ethnocentriste d'un point de vue occidental. Historiquement, les occidentaux (ou plus précisément, de riches hommes blancs) ont été les principaux responsables du changement climatique. Les personnes racisées, non blanches (qui représentent la majorité de l'espèce humaine), et surtout celles d'Afrique subsaharienne³, n'ont joué qu'un rôle très secondaire et subordonné dans cette affaire.

LES BLANCS REPRÉSENTERAIENT-ILS TOUTE L'HUMANITÉ ?

Mettre tou·te·s les humain·e·s dans le même bateau, comme l'exige l'anthropocène, c'est soit de l'ethnocentrisme, soit de la malhonnêteté intellectuelle. Soit l'anthropocène considère les personnes racisées comme étant tout autant responsable du changement climatique, ce qui est complètement faux. Soit, l'anthropocène exclut les personnes racisées (et en particulier, les noires) de l'espèce humaine, considérant que les blancs suffisent à représenter toute l'espèce.

Le concept d'anthropocène pèche donc par deux points : son occultation du capitalisme, et son ethnocentrisme.

TOU·TE·S LES HUMAIN·E·S NE PORTENT CERTAINEMENT PAS LA MÊME RESPONSABILITÉ QUANT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

S'il est de la faute de tout le monde, il n'est de la faute de personne. Or, il y a bel et bien certains êtres humains qui en sont responsables.

La prochaine fois que vous dites « nous » en référence à la destruction de la planète, précisez bien de quel « nous » vous parlez...

- 1 « La plupart des scientifiques sont d'accord pour dire que les humains ont contribué au réchauffement climatique de la Terre depuis la révolution industrielle. Certains prétendent même que nous vivons dans une nouvelle ère géologique, l'ère anthropocène. » - Nature, le 12 février 2004, cité par Merriam-Webster [en ligne], consulté le 13/04/2019.
- 2 « L'Holocène est une période de transition entre le Pléistocène et les Temps actuels, qui débuta il y a 10 000 ans avec la fin de la dernière glaciation (Würm-Wisconsin) à laquelle succéda un réchauffement progressif. » Michèle Julien, « HOLOCÈNE », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 14/04/2019.
- ³ L'Afrique est par ailleurs considérée par l'ONU comme étant le continent « le plus vulnérable face au changement climatique », alors qu'elle y contribue le moins.



À l'heure où la coopération au développement telle que pratiquée par les pays occidentaux est régulièrement remise en question par les dirigeant·e·s africain·e·s, la République Populaire de Chine s'impose de plus en plus comme un partenaire de choix. En effet, alors que l'Occident semble perpétuer un modèle jugé paternaliste par certain·e·s, la Chine se présente, en théorie tout du moins, comme un véritable allié qui favorise la mise en place de relations d'égal à égal, rassemblées sous l'appellation *Chinafrique*.

MAIS POURQUOI LA CHINE S'INTÉRESSE-T-ELLE TANT À L'AFRIQUE ?

Depuis son arrivée au pouvoir en 2012, le Président Xi Jinping ne cache pas son souhait de voir émerger un nouvel ordre mondial avec, à sa tête, la Chine comme puissance hégémonique. L'ambition est grande et demande, notamment, le soutien de nombreux-ses allié-e-s sur la scène politique internationale. Il est donc dans l'intérêt de la Chine de nouer des relations étroites avec le plus grand nombre d'États possible, États

susceptibles d'appuyer les propositions chinoises lors des votes de certaines mesures au sein des différentes instances de l'ONU, par exemple.

À côté de cela, avec plus d'un milliard d'habitant·e·s sur son territoire et une croissance économique, certes en baisse, mais toujours importante, les besoins en matières premières de la Chine sont grands. Le territoire africain, quant à lui, est réputé pour être particulièrement riche en ressources naturelles, ce qui explique donc en partie l'intérêt que la Chine lui porte.

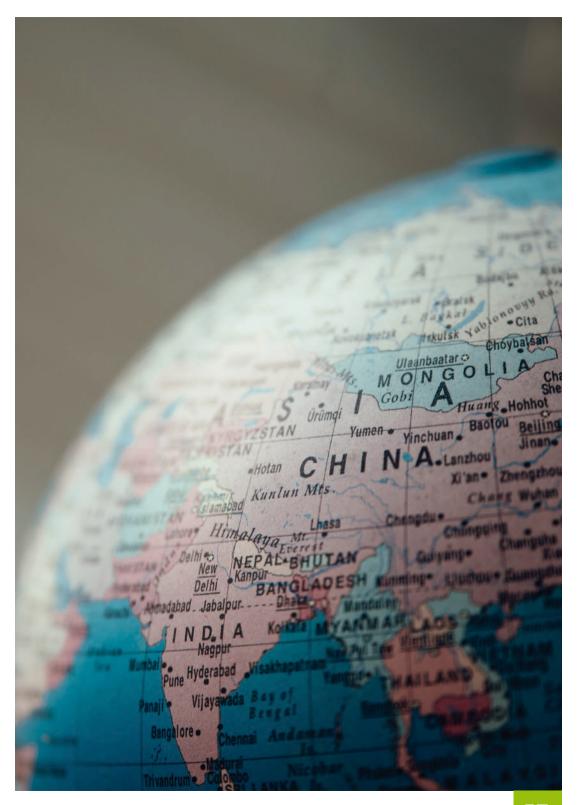
POURQUOI L'AFRIQUE SE TOURNE-T-ELLE VERS LA CHINE ?

Dans le cadre de la coopération sino-africaine, la Chine propose à ses partenaires de leur octroyer des prêts dits « non conditionnels ».

Ces prêts, contrairement à ceux offerts par les institutions et pays occidentaux, permettent aux dirigeant-e-s de notamment investir dans les infrastructures nécessaires au développement de leur pays sans avoir à répondre à certaines exigences en matière de bonne gouvernance ou de respect des droits humains. De plus, dans le cadre de la construction d'infrastructures, la Chine propose des produits « tout-en-un » qui sont particulièrement adaptés aux besoins de ses partenaires africain-e-s. Ainsi, elle fournit non seulement les fonds nécessaires, mais aussi l'entreprise, l'expertise technique et même la main d'œuvre.

L'arrivée de petits commerçant·e·s chinois·e·s en Afrique, elle, permet la démocratisation de certains produits de consommation courante, jusqu'alors inaccessibles pour certain·e·s.

La création de bourses d'étude, quant à elle, donne la possibilité à de nombreux-ses jeunes africain-e-s de poursuivre leur scolarité.



POURQUOI LA CHINAFRIQUE EST-ELLE DONC SI IMPOPULAIRE ?

De nombreuses voix s'élèvent aujourd'hui pour dénoncer les actions de la Chine en Afrique et mettre en avant les effets parfois dévastateurs qu'elles peuvent avoir.

En effet, les nombreux prêts accordés par la Chine, devenue aujourd'hui le principal créancier de plusieurs pays africains. participent chaque fois un peu plus à l'augmentation du niveau de la dette de ses débiteurs. Ainsi, entre 2013 et 2018, la dette du Mozambique est passée de 51% de son PIB à 113%¹! Si la Chine, grâce à des clauses de sûreté, se garantit au moins une contrepartie au non-remboursement plutôt avantageuse (système de troc permettant à la Chine d'obtenir une compensation en matières premières ou en contrôle temporaire d'infrastructures telles que des ports), le pays débiteur, lui, se retrouve coincé dans un marasme économique.

Les infrastructures construites sont, elles, souvent jugées de piètre qualité et les produits « tout-en-un » ne créent pas ou peu d'emplois dans les pays africains. De plus, ces emplois sont souvent précaires, mal rémunérés et non respectueux des législations nationales et internationales en matière de conditions de travail.

La présence de commerçant·e·s chinois·e·s, quant à elle, provoquerait, selon les opposant·e·s de la Chinafrique, la mort de la faible industrie locale existante.

L'influence culturelle qu'a la Chine sur l'Afrique est également particulièrement critiquée. Via le développement des médias et du cinéma pro-chinois et l'implantation de nombreux centres promouvant la culture chinoise sur le territoire africain, la Chine tente de conquérir les cœurs des Africain·e·s et, ainsi, de s'assurer



une place de choix sur le continent. Cela fonctionne si bien que plusieurs pays, dont l'Afrique du Sud et le Kenya, permettent maintenant aux étudiantes des écoles publiques d'apprendre le mandarin à partir d'un certain âge.

Pour les opposantes de la Chinafrique, en ce compris la France et les États-Unis, ce dernier point, combiné aux précédents et aux problèmes de corruption et de manque de transparence constatés, illustre que, contrairement à ce qui est annoncé, les relations entre la Chine et l'Afrique sont loin d'être symétriques et s'apparentent même à du « néocolonialisme ». Cependant, il convient malgré tout de relativiser la place occupée par l'Empire du Milieu en Afrique.

Si l'on s'attarde sur les objectifs de coopération fixés en 2015 lors d'un autre Sommet Chine-Afrique, on constate que ces derniers n'ont pas été atteints et ce pour diverses raisons : la situation économique chinoise qui pousse le pays à limiter ses investissements africains, les contacts parfois peu amicaux entre les populations chinoises et africaines, le regard de nombreux Africain es toujours tourné vers ce « fascinant » Occident, etc. Il convient donc pour les puissances occidentales, de nuancer non seulement la présence chinoise en Afrique, mais aussi l'impact négatif qu'elle peut y jouer. Elles pourront ainsi profiter de l'occasion pour remettre en question l'attitude jusqu'à présent adoptée face à ce continent qui a tendance à se détourner d'elles car trop souvent considéré comme un gâteau dont il est nécessaire d'obtenir la plus grosse part.

Sources

- •Andresy, A. Marteau, J-F. et Raballand, G. (2010). La Chinafrique, mythes et réalités. Consulté sur https://www.cairn.info/revue-etudes-2010-9-page-151.html.
- •Getachew Ayenew, L. (2015). Mega-Themes in Africa-China relations: Understanding China's presence in the African continent. Consulté sur http://www.sacefoundation.org/wp-content/uploads/2015/10/Lina-Ayenew-Mega-Themes-in-Africa-China-Relations-2015-FV.pdf.
- •Le Belzic, S. (2016). L'opération séduction des Instituts Confucius en Afrique. Consulté sur https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/07/11/l-operation-seduction-desinstituts-confucius-en-afrique_4967787_3212. html.
- •Rouiaï, N. (2018). Soft Power (Puissance douce). Consulté sur http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/soft-power.

Madeline Meunier





¹ Barbier A. (2018). Le Mozambique dans l'enfer de la dette. Consulté sur https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/12/22/le-mozambique-dans-l-enfer-de-la-dette. 5401422, 3234 html.

Les choix électoraux se basent rarement sur les seuls programmes électoraux. Pour gagner des votes, il faut persuader les électeur-rice-s avec des messages auxquels ils et elles peuvent s'identifier. Ainsi, avec la période électorale vient la bataille communicationnelle des partis en lice. Toute bonne stratégie de campagne s'appuie sur un élément essentiel de communication : la prospection politique ciblée. Empruntée aux techniques commerciales, cette nouvelle stratégie appliquée à la sphère politique entraîne le désinvestissement en termes d'affichage dans l'espace public, les rallyes politiques ou les passages télévisés au profit de messages personnalisés en ligne, notamment sur les réseaux sociaux.

Il ne s'agit plus de s'adresser à des groupes sociaux mais à l'individu et à sa singularité. Pour cela, les partis politiques misent largement sur l'exploitation de bases de données existantes – constituées par les autorités publiques comme les services sociaux ou par le secteur privé – qui contiennent suffisamment d'informations pour établir des

profils très précis d'électeur-rice-s et ajuster leur stratégie de communication à ceux-ci. Toutefois, les nouvelles règles européennes en matière de protection des données personnelles, contenues dans le Règlement européen de protection des données (RGPD) adopté en mai 2018, encadrent ces pratiques et limitent fortement la possibilité de traitement des données existantes. De plus, les partis politiques doivent faire face à un questionnement éthique lorsqu'ils choisissent de faire usage et profit ou non de ces bases de données en prenant en compte la manière avec laquelle elles ont été formées.

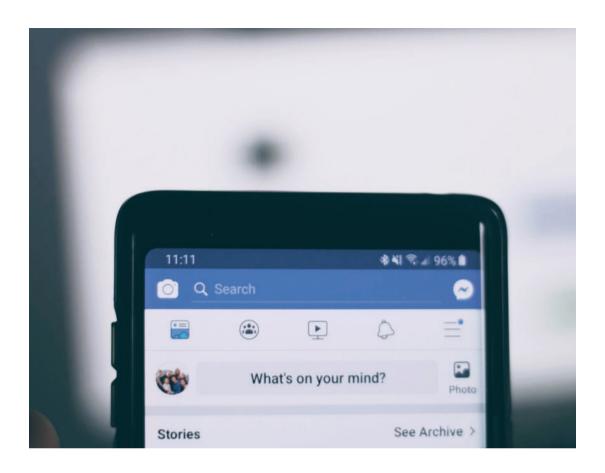
La mise œuvre de la législation européenne n'étant qu'à ses débuts, plusieurs années seront nécessaires avant d'observer ses effets sur le modèle commercial des plus grandes plateformes en ligne telles que Facebook ou Google.

Cet article a pour objectif d'expliquer ce que cela signifie pour les partis politiques et les électeur-rice-s.

LA MONTÉE DU « BIG DATA » EN POLITIQUE

Le concept de *Big Data* signifie l'exploitation de quantités massives de données destinée à l'analyse, la prédiction, ou à la prise de décision. Utilisée dans le champ politique, cette technique a été employée aussi bien par Barack Obama et Donald Trump aux États-Unis que par des candidats en France comme Jean-Luc Mélenchon ou François Fillon.

Par exemple, la plateforme *Nation Builder* utilisée par l'actuel Président américain lors de sa campagne permet d'allier un site web à un outil de dons en ligne et surtout, à une base de données. Ces données personnelles telles que les noms, les adresses postales et email, les numéros de téléphone, le genre, l'âge, la profession, ou encore les centres d'intérêt,

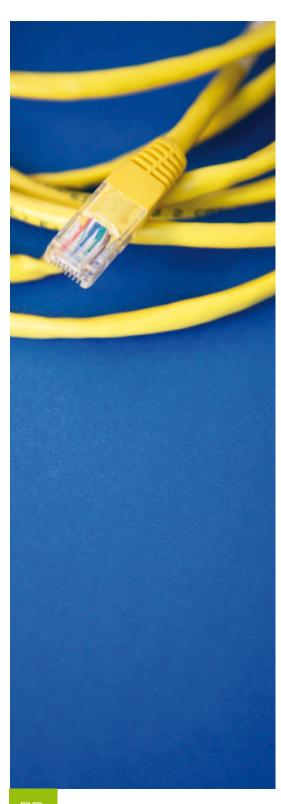


sont collectées grâce au porte-à-porte ou en ligne à l'initiative du ou de la candidate iel-même, ou achetées à des instituts publics et des data brokers.

Ces dernières agglomèrent des volumes gigantesques de données après les avoir achetées auprès de millions de sites web, d'applications GSM et d'entreprises sur lesquels les utilisateur-rice-s laissent des « traces » de leur activité en ligne enregistrées notamment grâce aux fameux cookies : transactions bancaires, achats et habitudes en ligne, données de géolocalisation, durée d'utilisation, liste de contacts, entrées dans un moteur de recherche, etc. Rares sont les sites web ou les entreprises qui informent très

clairement que ces données, cédées certes avec un consentement plus ou moins éclairé mais souvent à l'insu des utilisateur-rice-s, seront ensuite vendues à des tiers.

Même si les données sont anonymisées, en effaçant les éléments permettant l'identification, l'opportunité de réaliser des portraits très précis d'individus, de prédire leurs comportements et leurs choix et donc de les cibler avec des messages réalisés sur mesure est trop belle. Et elle vaut de l'or. Une somme à six chiffres pour Emmanuel Macron en 2017.



LE KING DU PROFILING

Et quand on parle de portraits et de profilage des individus, on pense forcément au plus grand réseau social mondial, Facebook. Son modèle économique repose sur la diffusion de publicités auprès de celleux-ci.

L'entreprise américaine monétise donc son audience. Facebook possède 2,32 milliards d'utilisateur rice s'actif ve s'chaque mois. Une mine d'or pour tous les annonceur-euse-s. Il en va de même pour les partis politiques qui souhaitent convaincre des électeur-rice-s. offre Facebook leur des services exceptionnels. En plus des informations volontairement données par l'utilisateur-rice (âge, genre, études, profession, objets culturels consommés, liens de parenté, etc.), il collecte tous ses comportements sur le réseau social en espionnant chacune de ses actions : quelles vidéos et pages regardées, quels lieux indiqués, quelles photos postées, etc. puis celles en dehors de Facebook : quels sites web visités, quelles recherches, etc. De cette quantité déjà immense d'informations du fait de la consommation quotidienne de la plateforme, Facebook crée des catégories d'utilisateur-rice -s.

Les principes du *Big Data* s'appliquant ici, les algorithmes de Facebook déduisent des informations à disposition de bien d'autres caractéristiques et détails sur la vie, les intérêts et bien sûr, les opinions politiques de ses utilisateur-rice-s. Ces profils hypers détaillés (jeune, femme, urbaine, moins de 30 ans, 2 frères, aime la cuisine indienne et James Blunt, fait du volleyball 3 fois par semaine à la salle de sport Vander Putten à Bruxelles, etc.) permettent ensuite le paramétrage précis de campagnes publicitaires micro-ciblées en quelques clics. L'utilisateur-rice, iel, n'a aucun moyen de refuser ce profilage ou de le contester efficacement.

Mais cela ne s'arrête pas là. En 2019, l'organisation *Privacy International* révèle que de multiples applications sur les GSM Android envoient toutes leurs données à Facebook pour les faire correspondre avec les profils existants ou fantômes (lorsque la personne en question n'est pas sur Facebook)¹. Oui, Facebook sait aussi des choses sur les gens qui ne possèdent pas de compte utilisateur. Est-ce qu'iels le savent et y consentent ? Non.

En avril 2019, l'autorité de protection des données bavaroise en Allemagne sanctionne Facebook pour l'utilisation illégale de données provenant de bases de données fournies par des annonceur-euse-s². Enfin, le scandale *Cambridge Analytica*³ en avril 2018 démontre que lorsque les partis politiques s'y mettent, les conséquences peuvent être bien plus regrettables.

L'application réelle du RGPD prendra encore de nombreux jugements d'autorités publiques avant de pouvoir véritablement lutter contre les violations et les abus. En attendant, les partis politiques peuvent toujours faire le jeu de Facebook et exploiter les failles de la législation.

- ¹ Privacy International, How Apps on Android Share Data with Facebook Report (29.12.2018) https://privacyinternational.org/report/2647/how-apps-android-share-data-facebook-report.
- ² Ingo Dachwitz, Facebook Custom Audience illegal without explicit user consent, Bavarian Data Protection Authority rules (16.04.2019) https://netzpolitik.org/2019/facebook-customaudience-illegal-without-explicit-user-consentbavarian-dpa-rules/.
- ³ RTBF, Des millions d'utilisateurs de Facebook espionnés: tout savoir sur le scandale Cambridge Analytica (19.03.2018). https://www.rtbf.be/info/medias/detail_des-millions-d-utilisateurs-de-facebook-espionnes-tout-savoir-sur-le-scandale-cambridge-analytica?id=9870870.



DOUZE ANS QU'IL NOUS RESTE

Douze ans, affirme le GIEC! C'est, je crois, avec beaucoup d'inquiétude et de défiance que la jeunesse consciente appréhende l'avenir. Les braises de l'espérance ne sont toutefois pas éteintes. Au contraire, leur feu a même été ravivé par les récentes mobilisations citoyennes, et en ce qui concerne la Belgique, par la percée inédite et assez extraordinaire que les sondages prédisent à Ecolo pour les élections du 26 mai prochain. Mais ces présages constituent-ils une garantie que la révolution écologique et sociale tant attendue serait enfin arrivée? À nous les jours heureux?

SI À L'ANGOISSE SUCCÈDE L'ESPOIR, À CELUI-CI SUCCÈDE LA PRUDENCE

Le commentaire médiatique est récurrent : « Ecolo est fort dans l'opposition, mais déçoit au pouvoir et finit à chaque fois sanctionné aux élections suivantes ». Le cliché de l'écologiste rêveur se et inapte a la peau dure. Autant de critiques qui sonnent comme des

mises en garde aux oreilles de celles et ceux qui se préparent à une vie de combat. Il serait parfaitement dramatique que se réalise ce que les médisant·e·s nous prophétisent. De fait, cela discréditerait non seulement Ecolo, mais plus largement l'écologie politique aux yeux de la population. Au regard des enjeux, on peut donc s'inquiéter de la suffisance dans laquelle certain·e·s pourraient se laisser tenter à s'installer. Car, si les forces progressistes échouent dans la décennie qui arrive, c'est le monde qui menace de brûler sous nos yeux.

MAIS D'OÙ PROVIENNENT CES CRITIQUES?

Au risaue d'abuser de métaphores incandescentes, disons qu'il n'y a sans doute pas de fumée sans feu. Paul Lannoye - ancien membre fondateur d'Ecolo qui finit par quitter le parti en 2004 – adressait il y a peu dans le magazine Wilfried une critique acerbe à une partie de la génération actuellement à la tête d'Ecolo. Il l'accusait de chercher absolument à monter au pouvoir, et d'ainsi vouloir rester copains avec tout le monde pour ne pas compromettre son exercice. Selon lui, elle manquerait de vision à long terme et d'ambition de changement fondamental du système socio-économique, lui préférant des améliorations localisées.

À supposer que ces critiques reposent sur une part de vérité et dans la mesure où les élu-e-s écologistes sont sincères dans leur engagement, ce dont on a à priori pas de raison de douter, il faut cependant leur reconnaitre la difficulté de concilier la réalité pratique de la gestion des affaires avec les attentes d'une société civile qui rêve d'un monde meilleur. De cette manière, il se peut qu'il y ait une déconnexion importante entre, d'une part, le législateur ayant engagé énormément de temps et d'énergie dans son travail législatif et ayant le sentiment d'avoir ayancé énormément sur ses dossiers

et, d'autre part, le ou la citoyen ne moyen ne pour qui ces réformes n'auront qu'un impact marginal. On ne peut également nier les pressions imposées par la superstructure (médias, institutions, particratie, lobbying etc.) qui sont propices à la révision à la baisse des ambitions sociales et climatiques.

Néanmoins, les difficultés de la gestion du pouvoir ne peuvent servir de prétexte pour justifier un « réalisme » mal placé à l'instar de celui qui gangrène les partis traditionnels, maquille les défaites et empêche tout progrès social depuis des décennies.

De fait, l'échec politique risque d'être garanti si la montée au pouvoir n'est pas suivie d'avancées sociales et environnementales clairement perceptibles dans le quotidien des citoyen·ne·s. Ceci est d'autant plus vrai vu la méfiance que les écologistes suscitent parmi certains milieux sociaux, notamment les ouvrier·e·s ou les agriculteur·rice·s. La haine anti-Ecolo que l'on peut trouver dans les groupes Facebook de « gilets jaunes » est quelque chose qui, d'emblée, parait incompréhensible pour les militant·e·s qui connaissent les ambitions sociales du parti.

SEULES DES MESURES RADICALES ET DES TROUPES AGUERRIES POUR LES METTRE EN ŒUVRE SONT CAPABLES D'INVERSER LA VAPEUR

C'est la raison pour laquelle écolo j assume et revendique sa radicalité. Cette radicalité qu'on observe assez largement chez les jeunes d'aujourd'hui n'est pas (seulement) le produit de la fougue de l'âge. C'est surtout le résultat du constat limpide d'une génération désillusionnée, pour qui les améliorations par petits pas sont devenues dépassées et qui veut s'unir sous la maxime : « fin du monde, fin du mois, même coupables, même combat ».

Mais par-dessus tout, il faut un rapport de force favorable. C'est cela qui fait la différence entre un partenaire d'appoint qui n'obtient que quelques concessions insuffisantes plutôt que d'être vraiment le moteur d'un gouvernement.

Ainsi, si monter au pouvoir dans les régions peut être un choix gagnant, on voit difficilement comment ce pourrait être également le cas au niveau fédéral si cela se fait dans une coalition avec au moins un des partis de la majorité actuelle, un scénario inverse étant peu probable d'après les projections.

De plus, quand bien même Ecolo se retrouverait dans une position avantageuse sur le plan politique, cela ne saurait suffire. Pour perdurer, le rapport de force doit aussi être citoyen, ancré sur le terrain, notamment dans les corps intermédiaires. Personne ne niera que ce qui a fait peser la « loi climat » dans l'agenda, ce n'est pas un e député e Ecolo en plus ou en moins, mais la mobilisation citoyenne.

LE PARADIGME NÉOLIBÉRAL AMÈNE TOUTES LES TENSIONS QUI PARCOURENT LES SOCIÉTÉS À LEUR PAROXYSME

Lorsque le point de rupture est atteint, les seuls choix d'alternative qui se vérifient partout dans le monde pour le remplacer est, ou bien celui d'une droite réactionnaire, xénophobe et autoritaire; ou bien celle du progressisme radical qui émerge sous des formes différentes avec Podemos en Espagne, Bernie Sanders aux États-Unis ou Jérémy Corbyn en Grande-Bretagne. On ne peut envisager que l'ordre actuel soit remplacé par autre chose qu'un paradigme écologique et social. Nous n'avons pas le droit à l'erreur.

LE SYSTEME (IE S'EFFOIDRERA PAS TOUT SEUL OU PAS AUAUT OUTON AUT OUTON FEROU

Je ne compte plus le nombre de fois où on m'a dit que j'étais une féministe excessive, une antispéciste extrémiste, une anti-raciste un peu chiante... Bref que j'étais trop radicale.

Au-délà d'être énervant, en fait, c'est un constat plutôt vrai. Car comme Marx nous le disait, être radical.e, c'est prendre le problème à la racine.

CESSONS DE TERGIVERSER: RADICA·LES·UX, IL EST PLUS QUE TEMPS QUE NOUS LE SOYONS TOU·TE·S

Simplement car la racine de la catastrophe climatique, elle n'est pas à chercher plus loin que le capitalisme et ses dérives.

Face à ce constat, il y a trois chemins principaux :

- Continuer à parler de croissance, mais durable cette-fois! Miser sur de nouveaux marchés dans les énergies renouvelables et certaines reconversions industrielles, instaurer des marchés de droits à polluer censés dissuader. Bref avoir foi en la capacité des mécanismes de marché à être suffisants pour enrayer la crise. (Fermer les yeux sur la surproduction liée, le règne de obsolescence programmée nécessaire pour faire tourner la machine, sur le consumérisme qui envahit toutes les sphères de la société jusqu'au relationnel, le dumping social et environnemental comme solution de repli face aux pansements du capitalisme vert.) Et pour se dire qu'on lutte, on se positionne contre les « externalités » d'un système autrement sain - ou au moins indépassable -, et on déplace la faute de la crise écologique sur les individus, qui refuseraient d'acheter autre chose que des Iphones et ne trieraient pas leurs déchets.
- Avoir conscience qu'on s'en sortira pas dans ce modèle mais, de bonne foi, croire encore aux ajustements, aux négociations, au bon cœur des puissant.e.s, à une troisième voie. Un libéralisme économique libéré de sa première prémisse : ce qui compte, c'est notre intérêt propre à court terme, et préférablement en gain d'argent.
- Arrêter de ménager les frileu·ses·x et de tourner autour du pot : oser dire que lutter contre les inégalités, pour la justice sociale, pour une meilleure répartition des richesses, c'est être anticapitaliste.

MAIS PAS ANTICAPITALISTE À TOUT PRIX. AVANT TOUT ANTIPRODUCTIVISTE

Car la solution pour nous, n'est pas d'offrir à tou·te·s le même niveau de déraisonnabilité totale qui nous a conduit·e·s jusqu'à ce merdier, mais c'est de penser et construire une société de la décroissance choisie, des

solidarités actives, de l'économie sociale et solidaire, de la convivialité politique.

EN EFFET, NOUS VOULONS LA JUSTICE SOCIALE

C'est-à-dire que nous voulons plus d'égalité certes, mais pas si elle consiste à vouloir que toutes les classes sociales vivent de la même façon que les 20% de la population qui, à l'heure actuelle, participent le plus à la destruction de la planète. Une justice qualitative donc, et pas seulement quantitative.

Notre anticapitalisme vert à nous, il réfléchit les dominations croisées, nées avec et à cause, pour servir le système capitalisme. Qu'il s'agisse de l'esclavage et de son symptôme postmortem qu'est le racisme. Que l'on parle de la mise à l'écart des femmes du pouvoir, dans toutes les sphères (même celle du pouvoir sur leur propre corps) et des violences liées et qui visent avant tout à les y maintenir. Ou qu'il s'agisse encore de la relégation des autres êtres vivants au statut de marchandises, permettant de pouvoir les exploiter sans remords.

Mon anticapitalisme vert à moi, considère que ces combats sont liés, tous aussi importants. Et qu'on ne détruira pas le système en se focalisant sur un seul côté. Et enfin, et peutêtre surtout, que si nous avons tou-te-s nos priorités et affinités, il est temps qu'on se fasse de la place. Vraiment! Que cela soit dans nos revendications comme dans nos têtes et dans nos agendas.

Il s'agit d'être radica-les-ux donc, dans nos critiques, dans notre vision, mais aussi dans nos actions et revendications.

Pourquoi ? Parce que le système néolibéral ne se cache plus (ou juste pas) pour être radical. Parce que la classe dominante qui adhère à ce projet ne rougit pas de ne voir, et n'accorder radicalement d'importance, qu'à ce qui ne questionne pas son système de privilège.

Et cela devient de plus en plus clair à l'heure des crises. En effet, lorsqu'on ne peut intellectuellement plus se permettre d'user de la mauvaise foi climatosceptique, que les excuses pataugent et sonnent creuses, l'évidence se présente : iels sauveront le capitalisme, jusqu'au bout, jusqu'à plonger la majorité de la population dans la misère la plus rude.

Car iels ont les moyens de se construire des ilôts de protection (à l'instar de ces milliardiaires et de leurs pompiers privés prêts à les extraire des flammes pour quelques milliers de billets, pendant que le reste de la population ne peut compter que sur ellemême... et un service public toujours plus affaibli...). Les conséquences à court et moyen terme du dérèglement climatique ne concernent pas celleux qui jouissent le plus et qui tirent les ficelles du capitalisme. Il n'y a donc rationnellement aucune chance qu'iels y renoncent.

Il ne faut pas chercher plus loin les résistances, s'il faut sacrifier tout le monde pour continuer à s'enrichir, s'il faut par le sang et les larmes sauver un système qui s'effondre pour en extraire jusqu'à la dernière miette de bénéfice, iels le feront.

Et non, il ne s'agit pas d'attendre l'effondrement comme s'il allait vite arriver (en se préparant à survivre, comme Noé dans sa ferme zéro déchet), comme si l'effondrement était dépolitisé car il concernerait tout le monde (tou-te-s dans le même bateau qu'on a dit), comme s'il était presque souhaitable ?

Car ça, ce n'est pas de la radicalité. C'est juste jouer le jeu du système. C'est renoncer.



SAUCE

- 1 oignon (gros ou petit en fonction du goût) haché
- 1 cuillère de concentré de tomates
- 1 boite de lait de coco
- 1 cuillère à soupe de curry
- 1 cuillère à café de curcuma (c'est pour le côté esthétique surtout car cela teint la sauce en jaune)
- Épinards en branches ou en feuilles ou alternative végétale à la viande
- Sel au goût
- Piment (optionnel)

ACCOMPAGNEMENT

Riz, pâtes, quinoa, boulgour, ... (féculent de ton choix)

RÉALISATION

- 1. Cuis le féculent et les épinards sur le côté.
- 2. Dans une poêle, chauffe un peu d'huile végétale, déposes-y l'oignon haché et fais le suer. Une fois les oignons transparents, verse le curry, le curcuma et le concentré de tomates. Mélange. Tout de suite après, verse le lait de coco et mélange à nouveau. Baisse le feu et laisse mijoter trois minutes. Ajoute le sel et une fois que la consistance te plait, sers la sauce sur le riz. Ajoute ensuite par-dessus les épinards.

Bon appétit!



Le précédent Jump portait sur la thématique du genre. Il contenait plein d'articles intéressants sur les inégalités entre les genres et sur les moyens pour les éradiquer. (Si tu ne l'as pas encore lu, n'hésite pas à te le procurer en contactant écolo j!)

L'un de ces moyens, présentés dans l'article de Maëlle, est l'utilisation de **l'écriture inclusive**. Cette écriture consiste à assurer une égalité de représentation des deux genres dans les textes, afin de mettre fin à l'invisibilisation des femmes dans la langue comme dans la société.

Une autre forme de langage pour éviter toute discrimination s'appelle **le langage épicène**. Epicène veut dire qui s'applique de la même manière au féminin et au masculin. Par exemple, les termes « personnes » ou « jeunes » sont des mots épicènes.

écolo j est une organisation féministe. Se dire féministe, c'est bien! Porter les revendications du féminisme à travers des messages et des actions concrètes, c'est mieux! Ainsi, dans ce Jump cohabitent du langage épicène et de l'écriture inclusive.

Selon les organisations, tu peux trouver différents styles d'écriture inclusive. Dans ce Jump, tu trouveras tantôt les mots écrits en entier au féminin et au masculin, tantôt la féminisation entre des points médiants, tantôt des compromis entre le masculin et le féminin (ainsi « iels » veut dire « ils et elles », « elleux » signifie « elles et eux, et « celleux » veut dire « celles et ceux »).

Jéromine Gehrenbeck



REDUIS-MOUS B

CAMPUS

écolo j ULB
ulb@ecoloj.be
écolo j ULg
ulg@ecoloj.be
écolo j UCL
lln@ecoloj.be
écolo j SAINT-LOUIS
saintlouis@ecoloj.be

PROVINCE DE NAMUR

écolo j Namur namur@ecoloj.be

PROVINCE DE HAINAUT

écolo j Picardie
picardie@ecoloj.be
écolo j Centre
centre@ecoloj.be
écolo j Charleroi
charleroi@ecoloj.be
écolo j Mons-Borinage
mons@ecoloj.be

PROVINCE DE LUXEMBOURG

écolo j Luxembourg luxembourg@ecoloj.be écolo j Arlon arlon@ecoloj.be

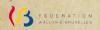
PROVINCE DE LIÈGE

écolo j Huy-Waremme
huy-waremme@ecoloj.be
écolo j Liège
liege@ecoloj.be
écolo j Verviers
verviers@ecoloj.be
écolo j Ostbelgien
ostbelgien@ecoloj.be

RÉGION DE BRUXELLES

écolo j Bruxelles bruxelles@ecoloj.be







JUMP est le magazine d'écolo j

Retrouve son blog avec des recettes de saison, des DIY et tous ses dossiers thématiques sur www.ecoloj.be/jump